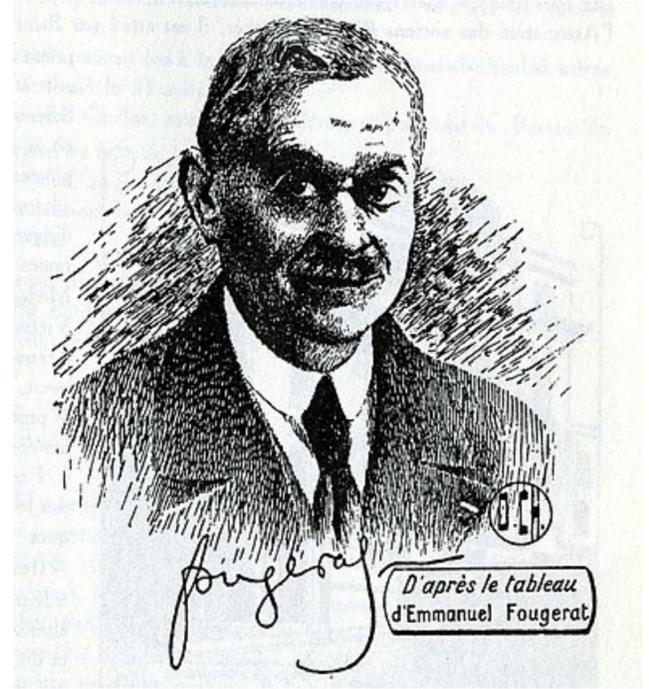


Visite des variétés résistantes de la Charente

La fondation Fougerat

Jean Fougerat, descendant d'agriculteur, fait fortune en 1894 suite au succès d'un sirop contre la toux qu'il nomme Rami, anagramme du nom de sa chienne Mira. Avec la destruction du vignoble dû au phylloxéra, il achète des terrains en 1897 en Charente. Il y replante 350 ha de vigne sur les communes de Graves, Champmillon, Saint Preuil et Lignières-Sonneville. Il s'installe au Logis de Bois Charente sur le secteur de Grave et plante plus de 500 espèces végétales dans son parc. Au même endroit, il y développe une station viticole, où avec l'aide de ses collaborateurs, il prépare les futures plantations et améliore les procédés de distillation. Les débouchés n'étant pas main courante durant cette période, il distille et stocke plus de 30 ans de production. Avec ses revenus, il protège les veuves de guerre et verse régulièrement de l'argent à l'association des familles nombreuses d'Hiersac. Contributeur à l'élaboration du cahier des charges de l'AOC Cognac, il se met à dos de nombreuses maisons de cognac. Après sa mort en 1932, il lègue sa fortune à la mairie d'Angoulême et à son logis de Bois Charente où un Institut de Recherches viticoles est créé rattachant la station viticole. Cet institut deviendra par la suite le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC) qui sera rapatrié à Cognac dans les années 1980. Aujourd'hui encore son héritage fait vivre la Fondation nommée en son nom "Fougerat" et les veuves de guerre.



Le saviez-vous ?

Les points noirs sur cette feuille de variété résistante sont caractéristiques d'une attaque de mildiou nécrosée grâce aux gènes de résistance

Création d'une variété résistante

La création d'une variété résistante est devenue un sujet d'intérêt dès le milieu du XIXème siècle avec l'introduction des maladies dévastatrices : l'oïdium, le mildiou, le black rot et le phylloxéra. Dès lors, des croisements entre les vignes américaines et européennes sont réalisés pour obtenir de nouvelles variétés appelées hybrides producteurs directs. En 1938, ces hybrides connaissent un franc succès et couvrent 30% du vignoble français. Malgré tout, la qualité est insuffisante et les AOC freinent leur développement dès les années 30 pour finalement les interdire en 1951.

Le terme cépage est réservé à *Vitis Vinifera*. Chaque pépin est un cépage. La première étape pour créer une variété résistante consiste à castrer les organes mâles du pied mère, c'est à dire de supprimer les étamines et les capuchons floraux avec une pince à épiler. Sur une grappe comme l'Ugni blanc on coupe le bas de la grappe à cause du nombre conséquent de grains. On prélève le pollen du cépage résistant choisi puis l'on attend l'apparition de la goutte sur le pistil (organe femelle) qui signifie que la fécondation peut se faire. Ensuite on joue le rôle de l'abeille en appliquant le pollen prélevé avec un pinceau sur les organes femelles de notre grappe. Afin de protéger la grappe contre le risque de pollinisation extérieur on la met dans un sachet. A la fin de la formation de la grappe, on récupère les pépins que l'on met dans l'eau pour éliminer ceux qui flottent : c'est qu'ils n'ont pas d'embryon. Le reste des pépins est mis à germer. Dès les premières pousses, le matériel génétique est prélevé pour procéder à la sélection assistée par marqueurs moléculaires (SAM). La SAM permet rapidement de vérifier l'identité des parents, l'héritabilité des caractères (facteurs de résistance), la couleur et le caractère hermaphrodite qui est important pour éviter la coulure. Il y est possible d'obtenir une variété monogénique, c'est à dire avec un gène de reconnaissance, ou polygénique, avec plusieurs gènes de reconnaissance. Ce dernier est le plus recherché pour faire face aux phénomènes de contournement des résistances.

